



## Groupe d'Étude de la Faune Marine Atlantique

Association loi de 1901, déclarée à la sous-préfecture de Dax

Siège social : Maison du Port - BP. 75 - 40130 CAPBRETON

Tél /Fax : 05 59 32 70 80 Mobile : 06 86 82 33 21

e-mail : [alexandre.dewez@free.fr](mailto:alexandre.dewez@free.fr) site internet : [www.gefma.fr](http://www.gefma.fr)

**Monsieur le Directeur du CTM  
Services Techniques Municipal  
Université de La Rochelle  
Impasse Mayonnabe  
64200 Biarritz**

### **Compte rendu de la réunion du 26 septembre 2014 au CTM de Biarritz Objet : Formation des agents d'intervention pour les cétacés échoués.**

Capbreton le 29 septembre 2014

Présents :

Gérard Gostis Directeur du CTM  
Thierry Darraidou Responsable service Propreté Urbaine  
Michel Bourez Responsable Adjoint Propreté Urbaine  
Michel Mocho etchemendy Service des Plages  
Joseph Iturria Service des Plages  
Pablo Echeverria Service des Plages  
Thierry Bernarde Service des Plages  
Philippe Lissonde Responsable Hygiène et Sécurité  
Chrisatin Lopez Responsable déchetterie

#### **A- Préambule et état des lieux**

Dans le cadre d'interventions sur des espèces marines sauvages échouées, vivantes ou mortes, par les membres du RNE (Réseau National d'Échouages), centralisé par l'Observatoire Pélagis, CRMM de La Rochelle, les agents techniques des communes du littoral aquitain sont sollicités régulièrement pour participer à l'évacuation du ou des cadavres de ces espèces.

Lors de ces interventions, un certain nombre d'opérations sont effectuées par les membres du RNE :

- identification des espèces échouées,
- analyses biométriques et rédaction de fiches techniques,
- prélèvements d'organes, conditionnement dans un cadre protocolaire,
- suivi de leur transport dans un espace sanitaire prévu à cet effet.

Ces actions s'inscrivent dans le cadre d'une biosurveillance des populations de mammifères marins présents le long du littoral basco-landais, en étroite liaison avec le MnHn, et le MEEDDAT.

Après une longue période d'observations et de relevés d'identification, plusieurs constats ont permis d'établir les causes les plus fréquentes de ces échouages :

- 1- Pression anthropique sur le milieu, responsable d'accidents, de chocs et de captures accidentelles par des professionnels de l'océan, représentant environ 80% de ces arrivées de cadavres sur le littoral.
- 2- pollutions, eutrophisation de certaines zones côtières, modifications des milieux entraînant des impacts sérieux sur l'état de santé des populations d'espèces marines locales. Pour argumenter ces constats, de nombreux prélèvements d'organes vitaux de ces espèces ont été remis à des laboratoires vétérinaires pour analyses en bactériologie, virologie, parasitologie, génétique...

Pour le seul secteur des Landes et des PA, plus de 2 000 interventions et plus de 600 prélèvements d'organes ont été effectués. Des constats ont été énoncés. Parmi les agents infectieux, citons en bactériologie : *Pasteurella pseudomallei*, *Clostridium perfringens*, *Pseudomonas aeruginosa*, *vibrio*, *brucella*, et en virologie, morbilivirus... À cela s'ajoutent les pathologies liées à une prévalence parasitaire de type nématodes dans l'estomac (*Anisakis simplex*), de pseudaliidés (*Skrjabinalius guevarai*) dans les voies respiratoires, l'impact de métaux lourds sur la santé de ces espèces fragiles. Enfin, depuis une dizaine d'années, l'apparition d'espèces tropicales ou subtropicales dans notre zone géographique (*Globicephala macrorhynchus*), d'Atlantique nord (*Balaenoptera borealis*), phoque à crête du Groenland (*Cystophora cristata*) est constatée.

## **B- Suivis et préconisations prophylaxiques**

Ces observations ont permis en outre d'effectuer une relation étroite entre les espèces vivantes présentes sur le secteur géographique Manche - Sud Gascogne, leurs échouages, leurs fréquences. Des publications scientifiques ont permis de confronter ces travaux avec ceux d'autres centres de recherche européens portant sur le déplacement progressif des populations de marsouins communs (*Phocoena phocaena*) de la Manche vers le sud Gascogne, avec présence de femelles gestantes et, proche du gouf de Capbreton, de mammifères « grands plongeurs » : Physétéridés (cachalot), Ziphiidés (ziphius, mesoplodons) et Kogiidés (*Kogia breviceps* et *Kogia simus*).

Dans un cadre prophylactique, nous portons à votre connaissance les recommandations suivantes :

- 1- pour toute opération concernant l'approche et le contact d'une espèce marine sauvage, l'utilisation de masques jetables, de gants de protection et de bottes en caoutchouc est recommandée.
- 2- Lors d'arrivées de petits cadavres d'animaux au CTM, seuls deux agents sont nécessaires (l'agent qui transporte l'animal et celui qui le réceptionne). Des gants spécifiques (gants de chantier) sont préconisés, et pour celui qui entrepose momentanément le cadavre, un masque de protection jetable.
- 3- Lors de cet entreposage, du sang, voire des organes vitaux peuvent se répandre sur le macadam. Un nettoyage avec un produit détergent est nécessaire.
- 4- Lorsque l'opération de transport est terminée, le godet doit être impérativement nettoyé, idem pour le volant et les leviers (produit détergent). L'eau polluée ne doit pas stagner (évacuation obligatoire).
- 5- Après le passage du spécialiste (vétérinaire, biologiste - carte verte obligatoire), un compte rendu de l'intervention doit être établi (commémoratif de surveillance sanitaire) et enregistré (date, espèce, conditions d'observation, état du cadavre, nom et qualité du ou des intervenants).
- 6- Un fax ou mail doit être adressé à la société d'équarrissage dûment patentée, afin que la dépouille de l'animal soit évacuée dans les 36 h maximum. En cas de manquement, cet incident doit être signalé au CRMM de La Rochelle et doit figurer dans le CR de l'opération cahier d'intervention).
- 7- Cas d'arrivée massive d'animaux ou d'espèces de grande taille (baleine, mésoplodon, cachalot) un avis doit être adressé aussitôt au CRMM de La Rochelle et au Gefma pour une intervention rapide sur le lieu d'échouage, avant l'évacuation, si possible.

NB : Pour ces gros animaux, une découpe de membres peut être réalisée par les agents, avec l'équarrisseur. Un soutien technique du ou des intervenants du RNE est envisagé (avec prélèvements d'usage, lors de l'autopsie).

**Dans ce cas précis, un périmètre de sécurité large est établi avec l'aide de la Police municipale.**

## **C- Questions diverses et discussion (30 mn)**

1- Points importants soulevés :

- procédure d'appels à respecter, ordre d'intervention,
- cas d'astreinte (notamment les week-ends),
- matériels de protection à renouveler (masques, gants jetables), produits détergents utilisés,
- entreposage des cadavres au CTM, caisse d'entreposage à améliorer,
- espace à prévoir pour l'arrivée au CTM de gros cétacés ou d'échouages en nombre.

2- Proposition d'élargissement de cette formation aux MNS, police municipale, agents de terrain, DDPP, Médecine du travail, autres organismes.

Alexandre Dewez

Président